

Test de connaissance du Français Intégration, Résidence et Nationalité (TCF IRN)

Objectifs

Le TCF a pour objectif de mesurer le niveau de compréhension et d'expression à l'ORAL et à l'ÉCRIT en français.

- ✓ Certifier le niveau A1 atteint à l'issue d'une formation OFII dans le cadre d'un Contrat d'Intégration Républicain signé après le 01/03/2019.
- ✓ Les postulants à la carte de résident en France devront prouver qu'ils maîtrisent le français niveau A2 aux épreuves de compréhension et d'expression orales et écrites.
- ✓ Les candidats à la nationalité devront prouver qu'ils maîtrisent le français niveau B1 aux épreuves de compréhension et d'expression orales et écrites.

Prérequis

Intégration :

- Avoir signé un CIR avec l'OFII à compter du 01/03/2019
- Avoir obtenu 76 points à l'évaluation finale dont 35 à l'écrit

Résidence et Nationalité :

- Aucun diplôme préalable n'est requis pour se présenter à l'examen.
- Avoir plus de 16 ans.

En s'inscrivant aux épreuves du TCF, le candidat atteste être en capacité de répondre aux exigences du test et du niveau à atteindre.

Modalités d'évaluation

Le "TCF carte de Résident en France" comprend 4 épreuves obligatoires :

- Compréhension orale ... 15 min
- Compréhension écrite ... 20 min
- Expression écrite ... 30 min

Modalité de passation : salle d'examen collective.

- Expression orale ... 10 min*

Modalité de passation : entretien individuel avec un examinateur.

**Temps d'interaction effectif (hors explication des consignes et évaluation du candidat).*

L'obtention d'un niveau A2, B1 est un élément du dossier de demande de la carte de résident ou de la naturalisation parmi d'autres et ne garantit pas l'acceptation du dossier.

**> Pour plus d'information,
consulter le manuel du
candidat au TCF sur
[https://www.france-
education-international.fr/](https://www.france-education-international.fr/)**

Méthodes mobilisées

Moyens pédagogiques :

- Une équipe d'examinateurs habilités pour l'accueil du candidat et l'évaluation.
- Des salles de formation équipées de tables individuelles.

Organisation – Durée – Délais d'accès

Pour les demandes de naturalisation ou de carte de résident :

INSCRIPTION => Inscription en ligne sur un site sécurisé "Hello Asso"

<https://www.helloasso.com/associations/espaces-formation>

Choisissez la session sur laquelle vous souhaitez vous inscrire et laissez-vous guider par le site.

FRAIS D'INSCRIPTION => Un règlement de 180€ sera à effectuer par carte bancaire sur le site sécurisé d'HELLO ASSO. Vous êtes libre de soutenir l'association HELLO ASSO. Un don de 9.5€ est imputé automatiquement au règlement, en cliquant sur modifier vous pourrez cocher la case "je ne souhaite pas soutenir Hello Asso". Aucune annulation et aucun remboursement ne seront acceptés après la date de passation de l'examen.

Pour les modalités d'inscription des stagiaires OFII, se rapprocher de Mme DEWITTE – 02.40.94.99.52

CONVOCATION => Une convocation à l'examen vous sera envoyée par mail au plus tard 3 semaines avant l'épreuve. *Vous devez vous présenter aux heures mentionnées sur votre convocation sous peine d'invalidité de votre examen. AUCUN RETARD ACCEPTE !*

RÉSULTATS => Les résultats seront disponibles dans un délai de 20 jours après l'examen. Vous serez averti par SMS de la mise à disposition de votre attestation. *Si vous souhaitez qu'une tierce personne retire votre attestation remettez lui une procuration + copie de votre carte d'identité.*

Profil

- Stagiaires OFII ayant atteint le niveau A1 à l'issue de la formation. Au maximum 6 mois après la fin de la formation.
- Toute personne étrangère de moins de 65 ans sollicitant pour la première fois la délivrance d'une carte de résident de longue durée (valable 10 ans) ou d'une carte portant la mention « résident de longue durée – UE ».
- Candidats à la nationalité Française.

Dispense du test

Cas de dispense du test aux candidats à la nationalité Française

Handicap, état de déficient chronique.

Diplôme français niveau III minimum (CAP, BEP, Diplôme national du brevet, etc.) DELF B1 minimum, Certification RNCP.

Cas de dispense du test pour les postulants à la carte de résident

Diplôme français niveau V bis minimum (CAP, BEP, Diplôme national du brevet, etc.).

DELFDALF A2 minimum, Certification RNCP, DU.

Tarifs

Intégration : Pris en charge par l'OFII dans la limite d'une seule et unique inscription par stagiaire.

Résidence et Nationalité : 180€ par carte bancaire sur le site sécurisé "HELLO ASSO".

Accessibilité

Tous nos sites sont accessibles au public en situation de handicap.

Référent handicap : Béatrice RIVASSOU –
referenthandicap@espaces-formation.com



Plus d'information :

Diana BOURCIER & Myriam CLISSON
Laima DEWITTE pour l'OFII

02.40.94.99.52 - siege@espaces-formation.com
1, Rue de la Petite Reine 44100 Nantes